

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000644

Séance du jeudi 20 novembre 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Hayatte AKODAD (jusqu'au rapport 8.3), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport 8.3), Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 5.1), Christophe LIME, Michel LOYAT, Annie MENETRIER (à partir du rapport 4.1), Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER (représenté par Michel PIDANCET) **Boussières :** Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET, Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 2.1) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Genes :** Jean SIMONDON (représenté par Maryse MILLET) **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Mme Séverine MONLLOR) **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN (représenté par Mme Josette LANGUEBIEN), Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET, Claude OYTANA **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET (représenté par M. Dominique CLERGET jusqu'au rapport 8.3), Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beauré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Besançon :** Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOU, Béatrice FALCINELLA, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Jean ROSSELOT, Marie-Noëlle SCHOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Champoux :** Thierry CHATOT **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Pirey :** Jacques COINTET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT, **Torpes :** Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD (à partir du rapport 2.1), T. BENNETEAU DE LAPRAIRIE, F. BRANGET, Y.-M. DAHOU, A. GHEZALI, J.-P. GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.1), V. HINCELIN, J.-S. LEUBA (jusqu'au rapport 0.2), C. MICHEL, N. MOUNTASSIR, M. OMOURI, E. PEQUIGNOT, J. ROSSELOT, M.-N. SCHOELLER, B. ASTRIC, Y. GUYEN (jusqu'au rapport 8.3), B. BOURDAIS, M.-N. LATUILIERE, J.-M. MAY.

Mandataires : B. RONZI (à partir du rapport 2.1), M. BULTOT, C. VOIDEY, J.-J. DEMONET, F. FELLMANN, J.-C. ROY (à partir du rapport 2.1), F. PRESSE, N. BODIN (jusqu'au rapport 0.2), S. WANLIN, N. GUILLEMET, M. JEANNIN, C. GELIN, E. SASSARD, E. DUMONT, J.-P. TAILLARD, A. BAVEREL (jusqu'au rapport 8.3), P. BELUCHE, A. AVIS, R. DEMESMAY.

Objet : Orientations Budgétaires 2009 Budget Annexe Déchets

Orientations Budgétaires 2009 Budget Annexe Déchets

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Les Orientations Budgétaires du Budget Annexe Déchets s'inscrivent dans les principes du projet de mandat ont été arrêtés par le Conseil communautaire dans sa séance du 21 octobre 2008.

Le PPIF établi sur la période 2009 – 2014 met en évidence une évolution maîtrisée de la masse des recettes de la REOM supportée par les ménages.

Il est à noter que contrairement aux années précédentes, le projet de Budget Annexe Déchets 2009 sera étudié lors du Conseil communautaire du 18 décembre 2008. Ce choix d'avancer la date permet, dans un souci de cohérence, de faire coïncider le vote du budget primitif Déchets avec le vote des tarifs 2009 du Secteur Déchets.

Préambule

Le présent rapport introduit le débat d'Orientations Budgétaires que l'assemblée communautaire doit tenir obligatoirement chaque année dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

Il est rappelé que ce débat n'a aucun caractère décisionnel mais que son contenu doit faire l'objet d'une délibération conformément à la loi.

Ce rapport repose essentiellement sur les grands principes du projet de mandat en matière de gestion des déchets, adoptés par le Conseil communautaire lors de la séance du 21 octobre 2008, en réponse aux principales évolutions attendues dans le domaine :

- évolution de la filière de traitement pour compenser l'arrêt d'un four de l'unité d'incinération : elle impliquera nécessairement une meilleure prise en charge de la fraction organique des déchets,
- évolution des modalités de financement, dans le sens d'une plus grande incitation des usagers à la réduction des déchets.

Face à ces enjeux, trois axes prioritaires d'intervention ont été élaborés :

- harmonisation des pratiques au sein d'un service public, à portée désormais communautaire,
- optimisation du dispositif, afin de maîtriser les coûts d'un service dont les exigences sont croissantes,
- mise en oeuvre d'une politique ambitieuse de réduction des volumes et de la dangerosité des déchets.

Ces axes ont conditionné l'élaboration du projet dont les grandes lignes sont les suivantes.

I. Rappel des éléments essentiels du projet de mandat

Déroulement du projet en deux phases :

- Dispositif transitoire jusqu'au 1er janvier 2012 (prolongeable à 2013) :
 - Minimiser les changements opérationnels pour l'utilisateur,
 - Déterminer une sectorisation plus efficace pour bénéficier des effets d'échelle communautaire.
- Dispositif pérenne (durée 6-10 ans) optimisé :
 - Adaptation des modalités de collecte à la typologie d'habitat,
 - Adaptation de la tarification à chaque niveau de service.

Distinguer deux composantes du projet, menées en parallèle :

- Composante préparation pilotée par la Direction Gestion des Déchets :
 - Uniformisation des modalités de tri,
 - Généralisation d'une conteneurisation standardisée,
 - Expérimentation en vue d'une séparation averse de la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (FFOM).
- Composante optimisation confiée à un groupement d'expert (AMO) :
 - Etudes technico-économiques : proposition de dispositifs,
 - Intégration d'un logiciel métier : optimisation des tournées et pilotage,
 - Appui organisationnel sur le pilotage du dispositif.

II. Enjeux financiers pour la période 2009 – 2014

Présentation du PPIF 2009 – 2014 du budget annexe déchets :

Les éléments les plus significatifs du PPIF découlant principalement du projet de mandat sont les suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Les crédits concernant le recours à une Aide à la Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour mener le projet de gestion des déchets figurent pour un montant estimé globalement à 300 K€ s'échelonnant de 2009 à 2011. Parallèlement à cette dépense d'AMO, est inscrite une recette de 170 K€ correspondant au soutien par Eco-Emballages de la démarche d'optimisation des collectes qui sera engagée par le service. Cette recette attendue figure en deux parties de 85 K€ dans la prévision d'encaissement de subventions des années 2009 et 2010

La rubrique mobilier et matériel tient compte en 2010 de l'acquisition d'un logiciel métier spécifique à la collecte des déchets pour un montant de 80 K€.

Un crédit de 500 K€ destiné à l'acquisition de conteneurs en vue d'harmoniser les modalités de collecte sur le Grand Besançon est inscrit en 2009 et 2010. De même un crédit de 100 K€ destiné principalement à l'acquisition de conteneurs spécifiques destinés à l'aménagement de points de regroupement de collecte est inscrit en 2009 et 2010.

A la rubrique travaux de bâtiments figure en 2009 un crédit de 50 K€ qui permettra l'achèvement des travaux de rénovation du CTM qui débuteront en octobre 2008 (coût global maximum estimé 70 K€). Un crédit de 100 K€ a été prévu à l'année 2014 mais reste à confirmer. Il s'agit d'une première inscription correspondant à la contribution du budget annexe à la restructuration du site du CTM qui sera menée par la Ville de Besançon.

La rubrique véhicules intègre pour 2009 l'acquisition de deux Bennes à ordures ménagères ainsi qu'un véhicule poids lourd multifonction pour 540 K€. Les années suivantes, la prévision est de 500 K€ et tient compte du renouvellement de 2 véhicules de collecte par an et de l'adaptation technique progressive des matériels existants dans le cadre de l'optimisation des collectes.

Le remboursement de la dette en capital, 43 K€ en 2009, marque une baisse à partir de 2012 avec l'extinction de l'un des deux emprunts en cours de remboursement sur le budget annexe. A titre indicatif, l'encours de dette se montera à 141 K€ fin 2009 et à 45 K€ fin 2014.

Recettes

L'équilibre de la section d'investissement est assuré essentiellement par la dotation aux amortissements et par un recours théorique à l'emprunt. Ce besoin prévisionnel s'établira au budget primitif 2009 à la somme de 732 K€ et 744 K€ pour 2010. Ce besoin prévisionnel d'emprunt sera réajusté en fonction des résultats effectifs des années correspondantes.

Prévision du Compte administratif 2008

La prévision du solde du Compte Administratif 2008 laisse apparaître un excédent d'investissement d'environ 1 368 K€ soit en accroissement de 54 K€ en comparaison de celui de 2007. L'estimation du besoin de financement des restes à réaliser d'investissement sur 2009 ressort à 305 K€.

Il sera inscrit au budget et financé par une reprise de cet excédent après le vote du compte administratif 2008 voté en juin 2009.

Pour information, ces restes à réaliser ne sont pas intégrés au PPIF.

Il est à noter, par ailleurs, que cet excédent d'investissement trouve son origine dans la reprise des résultats existant dans les différents EPCI lors du transfert de la compétence collecte des déchets le 1^{er} janvier 2006.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Les dépenses liées aux prestations de traitement des déchets facturées par le SYBERT

Des investissements très importants en matière de traitement des déchets viendront largement impacter le budget du SYBERT au cours des prochaines années. Ils concerneront principalement :

- la réalisation d'une unité de valorisation des matières organiques en remplacement du four n° 3 dont les études préalables à la réalisation seront lancées en 2009,
- la construction d'une chaîne de tri des déchets recyclables dont les études préalables seront lancées en 2009.

Il n'est pas possible à ce jour de déterminer précisément le calendrier de réalisation des travaux concernant ces deux équipements, et donc leur répercussion exacte sur les tarifs appelés par le SYBERT auprès de ses adhérents. Néanmoins, les hypothèses d'évolution les plus probables ont été prises en compte dans ce PPIF 2009 – 2014.

Les hypothèses retenues concernant les différentes prestations de traitement ont été les suivantes :

- **pour le tri** : + 4 % chaque année à partir des prévisions de réalisations de 2008 jusqu'en 2011 afin de tenir compte de la montée en charge des travaux, puis de 1 % par an à compter de 2012 après achèvement des travaux,
- **pour le traitement des déchets résiduels** : + 4 % chaque année à partir des prévisions de réalisations pour 2008 pendant la durée des travaux jusqu'en 2014,
- **pour la gestion des déchetteries et les frais administratifs du SYBERT** : + 2 % chaque année. Il est à noter que cette prévision ne prend pas en considération les effets éventuels, à la hausse comme à la baisse, induits par l'utilisation des nouvelles populations RGP (Recensement Général de la Population) recensées par l'INSEE.

Les charges de personnel

Il est à noter que ces prévisions sont établies à périmètre constant sans tenir compte d'une éventuelle modification du champ d'intervention de la régie de collecte.

Les dépenses de prestations de collecte

- Collecte des déchets résiduels et recyclables :

La prévision 2009 concernant ces deux prestations est en hausse de 5% par comparaison au budget 2008 et d'environ 2,5 % en comparaison de l'estimation de réalisation 2008. Elle est de + 3 % en 2010 puis de + 2 % seulement par an ensuite pour prendre en considération les effets positifs induits par la démarche d'optimisation tant pour la régie que pour nos prestataires.

- Concernant les collectes du verre et du carton, l'évolution prévue chaque année est de + 3 %

Les autres rubriques de moindre importance en volume de cette section sont majorées annuellement de 2 % ou sont simplement reconduites au même niveau.

Recettes

Afin d'équilibrer les dépenses de fonctionnement de 2009, il est nécessaire de faire évoluer la prévision en masse de la Redevance des Ménages d'environ + 2,4 % ce qui, compte tenu de l'évolution naturelle des bases de facturation constatée au cours de ces dernières années, devrait aboutir à une hausse moyenne des tarifs de la REOM de l'ordre de 2 %.

Cette hausse attendue apparaît comme modérée au regard de l'évolution en rythme annuel de l'inflation qui est au mois d'août de +3,2 %, mais également au regard de l'indexation des différents marchés pluriannuels de prestation de collecte évaluée à +5 % pour l'année 2009 en comparaison de 2008.

Les estimations d'évolution en masse de la REOM des Ménages jusqu'en 2014 ressortent à environ 2 % par an, excepté pour ce qui concerne l'année 2010 qui verra se conjuguer le double effet de la baisse du poste subvention et de l'appel de fonds concernant la 2ème tranche de travaux de réhabilitation des anciennes décharges. La hausse en masse de la REOM pour 2010 se situerait à environ 3,1 %. Mais cette dernière évolution pourrait être sensiblement revue à la baisse si la situation au regard des excédents du compte administratif le permet.

Evolution estimée du poste recette de REOM de 2009 à 2014

2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
+ 2,4 %	+ 3,1 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %	+ 2,0 %	+ 2,0 %

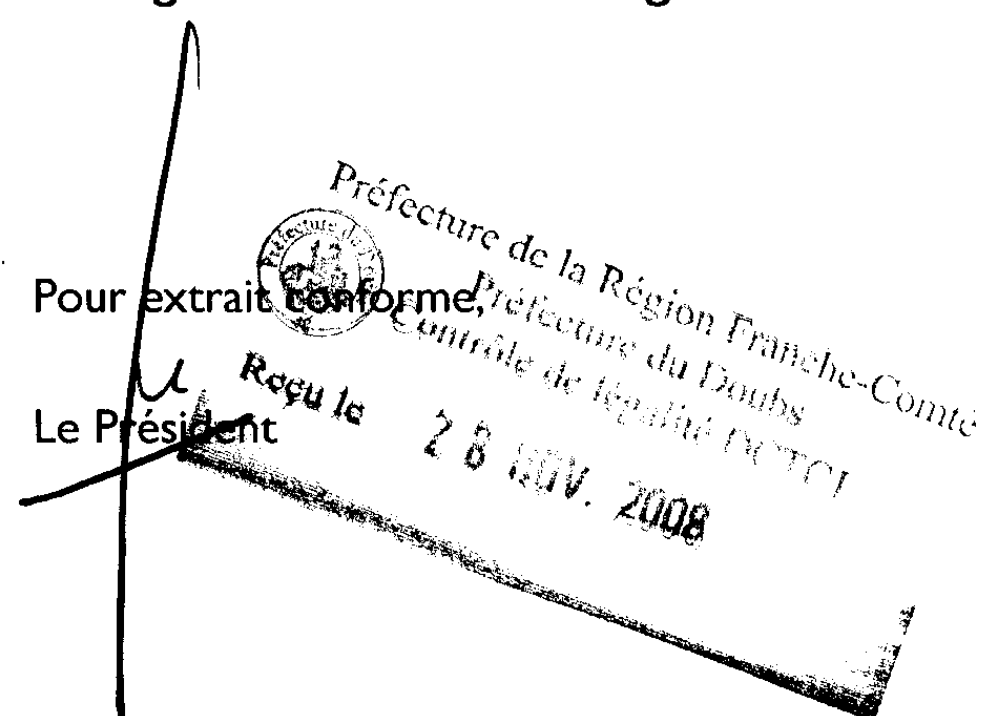
L'autre poste de recettes important du budget concerne le poste subventions, c'est à dire principalement Eco-Emballages dont le soutien est annoncé à partir 2008 et pour les années suivantes en baisse de -150 K€ par rapport à 2007. En revanche, 2009 enregistrera l'encaissement de la première moitié d'une subvention ponctuelle et spécifique liée à la réalisation d'une démarche d'optimisation des collectes qui se montera au total à 170 K€.

Par ailleurs, un nouvel éco organisme, Eco Folio, soutient la valorisation matière des imprimés non sollicités produits par les ménages (exemple publicités). L'aide attendue s'élèvera en rythme annuel à environ 85 K€ et compensera partiellement la baisse globale de la rubrique subventions qui pourrait se stabiliser à environ 1 400 K€ par an à compter de 2011.

Prévision du Compte administratif 2008

La prévision du solde du Compte Administratif 2008 laisse apparaître un excédent de fonctionnement d'environ 320 K€ soit sensiblement identique au résultat de l'exercice 2007.

Le Conseil de Communauté a débattu des Orientations Budgétaires 2009 du budget annexe déchets.



PPIF DU BUDGET ANNEXE DECHETS									
Dépenses d'investissement	Crédits ouverts en 2008	Simulation réalisations 2008 au 10/09/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	total 2009 - 2014
AMO Projet gestion déchets	0,00	0,00	100 000,00	130 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
Mobilier, matériel	30 000,00	26 000,00	10 000,00	90 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	124 000,00
Conteneurs	(1) 979 554,14	126 000,00	500 000,00	500 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	1 720 000,00
PAV	125 700,00	32 668,00	100 000,00	100 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	360 000,00
Travaux bâtiments CTM	160 000,00	20 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	150 000,00
Emprunts	41 600,00	41 600,00	43 200,00	44 800,00	12 100,00	12 600,00	13 100,00	13 700,00	139 500,00
Opérations d'intégration	591 542,00	295 770,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Véhicules	616 637,00	296 866,00	540 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	3 040 000,00
Dépenses imprévues	18 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	300 000,00
Amortissements	32 398,00	32 398,00	32 398,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	182 398,00
TOTAL dépenses d'investissement	2 595 431,14	871 302,73	1 425 598,00	1 444 800,00	888 100,00	818 600,00	819 100,00	919 700,00	6 315 898,00

(1) dont mise en réserve excédent d'investissement 2007 pour 770 Keuros

Recettes d'investissement	Crédits ouverts en 2008	Simulation réalisations 2008 au 10/09/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	total 2009 - 2014
Emprunt	0,00	0,00	732 000,00	744 800,00	190 000,00	130 000,00	140 000,00	250 000,00	2 186 800,00
Amortissements	669 557,00	669 557,00	684 037,00	690 000,00	690 000,00	680 000,00	670 000,00	660 000,00	4 074 037,00
Subventions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'intégration	591 542,00	295 770,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autofinancement	10 038,00		9 561,00	10 000,00	8 100,00	8 600,00	9 100,00	9 700,00	55 061,00
Résultat n-1	1 314 294,14	1 314 294,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes d'investissement	2 595 431,14	2 279 621,87	1 425 598,00	1 444 800,00	888 100,00	818 600,00	819 100,00	919 700,00	6 315 898,00

Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts en 2008	Simulation réalisations 2008 au 10/09/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	total 2009 - 2014
SYBERT tri des déchets recyclables	1 654 900,00	1 650 000,00	1 721 200,00	1 790 000,00	1 860 000,00	1 880 000,00	1 900 000,00	1 920 000,00	11 071 200,00
SYBERT traitement des déchets résiduels	3 318 800,00	3 300 000,00	3 419 000,00	3 550 000,00	3 690 000,00	3 840 000,00	3 990 000,00	4 140 000,00	22 629 000,00
SYBERT contribution déchetteries et frais de gestion	3 489 000,00	3 486 000,00	3 575 140,00	3 670 000,00	3 725 000,00	3 800 000,00	3 875 000,00	3 950 000,00	22 595 140,00
SYBERT réhabilitation décharges	170 000,00	170 000,00	0,00	130 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
Charges de personnel	4 076 500,00	3 922 000,00	4 076 500,00	4 116 000,00	4 158 000,00	4 200 000,00	4 242 000,00	4 284 000,00	25 076 500,00
Prestations des services centraux	148 000,00	148 000,00	151 770,00	155 000,00	159 000,00	163 000,00	167 000,00	171 000,00	966 770,00
Collecte OM résiduelles	714 784,00	704 000,00	721 500,00	744 000,00	758 000,00	774 000,00	789 000,00	805 000,00	4 591 500,00
Collecte OM recyclables	627 000,00	624 000,00	642 000,00	661 000,00	674 000,00	688 000,00	701 000,00	715 000,00	4 081 000,00
Collecte verre	349 400,00	347 000,00	364 600,00	375 000,00	386 000,00	397 000,00	409 000,00	422 000,00	2 353 600,00
Collecte cartons	85 000,00	85 000,00	89 000,00	91 000,00	94 000,00	97 000,00	100 000,00	103 000,00	574 000,00
Services extérieurs divers	81 500,00	67 350,00	82 700,00	84 300,00	86 000,00	87 700,00	89 500,00	91 300,00	521 500,00
Communication	60 236,00	52 000,00	98 850,00	98 850,00	98 850,00	98 850,00	98 850,00	98 850,00	593 100,00
Prestations diverses	34 965,00	30 000,00	43 760,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	243 760,00
Fournitures administratives et techniques	413 648,00	372 000,00	419 886,00	423 000,00	427 000,00	431 000,00	435 000,00	440 000,00	2 575 886,00
Locations immob. Et mob.	165 800,00	165 000,00	168 300,00	171 600,00	175 000,00	178 600,00	182 100,00	185 800,00	1 061 400,00
Services partagés	400 000,00	400 000,00	336 000,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00	1 936 000,00
Amortissements	669 557,00	669 557,00	684 037,00	690 000,00	690 000,00	680 000,00	670 000,00	660 000,00	4 074 037,00
Dépenses imprévues	188 872,24	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	121 200,00
Charges financières et diverses	22 050,00	19 800,00	20 000,00	19 600,00	11 900,00	11 400,00	10 900,00	10 300,00	84 100,00
Autofinancement	10 038,00		9 561,00	10 000,00	8 100,00	8 600,00	9 100,00	9 700,00	55 061,00
Créances irrécouvrables titres annulés	50 200,00	32 000,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00	301 200,00
Total dépenses de fonctionnement	16 730 250,24	16 243 707,00	16 694 204,00	17 209 750,00	17 491 250,00	17 765 550,00	18 098 850,00	18 436 350,00	105 695 954,00

Recettes fonctionnement	Crédits ouverts en 2008	Simulation réalisations 2008 au 10/09/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	total 2009 - 2014
REOM ménages	11 728 180,00	11 650 000,00	11 933 306,00	12 310 000,00	12 588 250,00	12 792 550,00	13 044 850,00	13 300 350,00	75 969 306,00
REOM non ménages	2 408 000,00	2 440 000,00	2 593 500,00	2 776 750,00	2 835 000,00	2 890 000,00	2 955 000,00	3 020 000,00	17 070 250,00
Ventes matières de récupération	461 500,00	450 000,00	489 000,00	503 000,00	518 000,00	533 000,00	549 000,00	566 000,00	3 158 000,00
Subventions	1 625 500,00	1 476 812,00	1 530 000,00	1 470 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	8 600 000,00
Résultat n-1	388 672,24	388 672,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	32 398,00	32 398,00	32 398,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	182 398,00
Autres produits	86 000,00	120 251,49	116 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	716 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	16 730 250,24	16 558 133,73	16 694 204,00	17 209 750,00	17 491 250,00	17 765 550,00	18 098 850,00	18 436 350,00	105 695 954,00

TOTAL DÉPENSES	19 325 681,38	17 115 009,73	18 119 802,00	18 654 550,00	18 379 350,00	18 584 150,00	18 917 950,00	19 356 050,00	112 011 852,00
TOTAL RECETTES	19 325 681,38	18 837 755,60	18 119 802,00	18 654 550,00	18 379 350,00	18 584 150,00	18 917 950,00	19 356 050,00	112 011 852,00
Soide	0,00	1 722 745,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00